



H.D.S

Harmonie du Développement au Sahel

BP : 36 Bandiagara Mopti Mali West Africa Accord Cadre N° 692/243

Tél. /fax : (223) 21 44 24 96 E-mail : hds_ong@yahoo.fr N° INPS :

19035/1 NIF : 052000252J

BP : 36, Bandiagara
Tél : 21 44 24 96
E-mail : hds_ong@yahoo.fr

TERMES DE REFERENCE

Réalisation d'une évaluation de performances du projet d'appui à l'amélioration des conditions de vie des populations dans neuf (9) communes des cercles de Bandiagara et Bankass

Nom du Projet	Renforcement de la résilience des populations dans neuf (09) communes des cercles de Bandiagara et Bankass face aux effets des changements climatiques
Zone d'intervention	Cercles de Bankass : communes de : Bankass et Kani Bonzon. Cercles de Bandiagara : Doucombo, Dourou, Kendé, Muetoumo, Ondougou, Sangha et Wadouba.
Durée du projet	01/10/2023 au 30/09/2026
Coût total du projet	440 000 EURO
Partenaire Financier	BMZ/EZE à travers PPLM
Partenaires d'exécution	Harmonie du Développement au Sahel
Bénéficiaires directs	Les bénéficiaires directs sont au nombre de 3 186 personnes dont 1 092 femmes et 2 094 hommes. Parmi les bénéficiaires il y a 160 jeunes dont 55 jeunes femmes

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

L'ONG Malienne Harmonie du Développement au Sahel (HDS) met en œuvre depuis le 1^{er} octobre 2023 un projet dénommé « **Renforcement de la résilience des populations dans neuf (09) communes des cercles de Bandiagara et Bankass face aux effets des changements climatiques** » dans le but de soutenir les communautés vulnérables des cercles de Bandiagara et Bankass par le renforcement de leurs capacités de résiliences. Ledit projet comprend 04 composantes à savoir :

- **Composante 1** : Gestion et récupération des ressources naturelles ;
- **Composante 2** : Renforcement et équipement des femmes et des jeunes dans les activités de transformation de produits locaux, de teinture, de pisciculture, maraîchage, d'embouche de moutons ;

- **Composante 3 :** Renforcement de capacité OCBF, OCB et UPA sur les techniques agricoles et la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles de Gestion Durable des Terres (GDT), le réseautage, plans de Gestion de Risques, formation du personnel de l'équipe projet sur la planification, le suivi du projet et la gestion des risques ; Renforcement de la comptabilité
- **Composante 4 :** Réalisation des infrastructures maraîchères et d'adduction d'eau sommaire.

Le projet est mis en œuvre dans le cercle de Bankass (Bankass et Kani Bonzon) et le cercle de Bandiagara (commune de Douombo, Dourou, Kendé, Muetoumo, Ondougou, Sangha et Wadouba

Les objectifs et indicateurs du projet sont :

Objectif du projet 1 : La résistance des terres cultivées aux épisodes de sécheresse ou de précipitations extrêmes est renforcée dans la région du projet après deux ans de projet

1.1. Indicateur Pendant les saisons aux pluies inondantes ou aux longues périodes de sécheresse, la quantité récoltée dans les champs où les méthodes agroécologiques et les méthodes de conservation des sols et de l'eau ont été appliquées ne diffère pas de plus de 15% de la quantité moyenne récoltée pendant une saison normale (ventiler les résultats par culture).

1.2. Indicateur Au moins 950 hectares de terres dégradées sont redevenus cultivables dans les villages ciblés à la fin du projet

Objectif du projet 2 : La quantité de récolte a augmenté dans la région du projet

2.1. Indicateur Sur les champs où les méthodes agroécologiques et de conservation des sols et de l'eau enseignées sont appliquées, le rendement des cultures a augmenté en moyenne de 20 % au cours de la 3e année du projet par rapport à la moyenne de rendement des mêmes cultures sur des champs cultivés à l'aide des méthodes traditionnelles (décomposer le calcul de la moyenne par les rendements individuels des cultures formant le numérateur de la moyenne).

Objectif du projet 3 : Les femmes, les jeunes et leurs enfants disposent suffisamment de nourriture.

3.1 Indicateur : Au moins 80 % des femmes accompagnées affirment à la fin du projet, qu'elles disposent en saison sèche de revenus suffisants pour s'assurer et assurer à leurs enfants au moins deux repas par jour

3.2 Indicateur : Au moins 80 % des jeunes accompagnés dans la pisciculture affirment jusqu'à la fin du projet qu'elles disposent en saison sèche de revenus suffisants pour s'offrir au moins deux repas par jour

Les activités du projet sont :

- ✓ Equipement de 6 OCB en LAE pour une restauration de 1500 ha
- ✓ Promotion de la RNA sur 950 ha dans 72 villages de 6 communes
- ✓ Réalisation d'une unité de transformation des produits locaux à Komodiguily
- ✓ Réalisation d'une unité de teinture à Indell
- ✓ Octroi d'embouche dans 03 villages
- ✓ Pisciculture à Dobolo
- ✓ Octroi de matériels agricoles aux femmes et aux déplacés
- ✓ Accompagnement de 20 OCB agricoles sur le réseautage et installation de 20 pluviomètres

- ✓ Formation du personnel de l'équipe projet sur la planification, le suivi du projet et la gestion des risques
- ✓ Etude situation de référence
- ✓ Aménagement de 02 PPM d'01 ha des femmes
- ✓ Aménagement de 02 puisards maraîchers
- ✓ Réhabilitation de 02 barrages maraîchers
- ✓ Réalisation d'01 AES pour les populations et bétails
- ✓ L'identification des zones de mise en défens de 15 hectares
- ✓ La formation de 10 OCB sur les techniques agricoles et la mise en œuvre de bonnes pratiques (GDT)
- ✓ L'élaboration de quatre (04) Plans de Gestion de Risques des OP
- ✓ L'octroi de semences maraîchères au profit de 176 producteurs de 03 villages
- ✓ Les suivis
- ✓ L'évaluation final externe du projet

Pour mesurer le chemin parcouru et avoir une meilleure orientation, HDS envisage à travers ces termes de références organiser une évaluation du projet ci haut mentionné.

2. LES OBJECTIFS ET QUESTIONS DE L'EVALUATION

2.1 Objectifs et résultats attendus de l'évaluation

L'Objectif général est d'évaluer la qualité technique de mise en œuvre du projet et capitaliser les leçons apprises afin de renforcer son impact sur les populations.

L'évaluation prendra en compte les aspects de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impacts et de durabilité mais aussi des recommandations seront formuler en vue d'orienter les actions futures.

2.2 Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

- Apprécier l'évolution du projet par rapport au niveau d'avancement des réalisations des activités, des résultats obtenus, des indicateurs et de tirer les écarts ;
- Apprécier les stratégies de mise de mise en œuvre ;
- Apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact du projet ;
- Apprécier la cohérence avec les stratégies locales de développement mise en place comme le Programme Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) de la commune et la Politique Nationale Genre au Mali ;
- Dégager les forces et les faiblesses du projet ;
- Analyser la durabilité/appropriation de l'intervention ;
- Formuler des recommandations concrètes en vue d'orienter les futures interventions stratégiques de l'ONG dans la zone.

2.3 Résultats attendus :

Les principaux résultats attendus de l'évaluation sont :

- Le niveau d'atteinte des résultats et indicateurs et leurs écarts sont établis,
- Les effets/impacts produits par le projet sont tirés et analysés ;
- Les forces, faiblesses, opportunités ainsi les risques de gestion des interventions sont analysés ;
- Les aspects de critères classiques d'évaluation de projet (pertinence, efficacité, efficience et durabilité) sont appréciés.

3. QUESTIONS CLES DE L'EVALUATION

La mission d'évaluation répondra aux questions clés suivantes :

3.1 Pertinence du projet

- ✓ Est-ce que le projet répond aux besoins réels des bénéficiaires?
- ✓ Quel a été le niveau d'implication des différents acteurs dans le processus d'identification des besoins ?
- ✓ Est-ce que les activités du projet sont inscrites dans les plans de développement au niveau communal (PDESC) ?
- ✓ Est-ce que les activités du projet font référence aux politiques de développement au niveau local, régional et national ?

3.2 Efficacité

Ce point fera ressortir la façon dont les résultats sont obtenus, surtout les résultats imputables à l'approche de management du programme, à la synergie des actions etc. Il fera une comparaison suivant la quantité et la qualité des résultats obtenus, en fonction des délais prédefinis et des cibles prédefinis. Ainsi, le point sur l'efficacité donnera une réponse aux questions ci-dessous :

- ✓ Le programme dispose-t-il de mécanismes de contrôle efficaces pour mesurer les progrès vers les résultats ?
- ✓ Dans quelle mesure les résultats ont-ils été réalisés ?
- ✓ Quelles sont les raisons de la réalisation ou non-réalisation ?
- ✓ Quels changements le projet a t'il apporté dans les différents aspects de la mise en œuvre des activités ?
- ✓ Quels sont les différents agrégats socio-économiques dans la zone de mise en œuvre des projets aussi bien que dans les zones ciblées pour une intervention potentielle de l'ONG ?
- ✓ Quelle est la performance des projets en termes d'atteinte des résultats escomptés (avec référence aux indicateurs du cadre logique et par domaine de produits escomptés, les objectifs immédiats et l'objectif de développement) ? Quelles étaient l'efficience, l'efficacité et la qualité des résultats attendus ?
- ✓ Etant donné l'atteinte des produits et des activités qui y sont liés, quelle est la preuve que les projets ont été en mesure d'atteindre, leurs objectifs immédiats et de développement leur ayant permis de :
 - Renforcer le développement socioéconomique local ;
 - Améliorer l'accès aux moyens de subsistance ;

- Contribuer à réduire les dimensions de la pauvreté par rapport aux objectifs immédiats des projets ;
- Renforcer la résilience des communautés ;
- Atteindre une participation plus équitable et une distribution des avantages aux groupes vulnérables ;
- Permettre la réPLICATION de l'approche des projets par l'ONG dans les nouvelles zones d'intervention des projets.

3.3 Efficience du programme

L'équipe de consultants fera une analyse du rapport cout/résultat afin de juger si les résultats obtenus sont à la hauteur des montants engagés. Il s'intéressera aussi à toutes les actions entreprises visant à faire des économies d'échelles.

Dans la cadre de la recherche de l'efficience du programme, les consultants fourniront des réponses aux questions suivantes :

- ✓ Quelles mesures ont été prises afin que les ressources (fonds, expertise, temps, etc.) soient utilisées efficacement et converties en résultats concrets ?
- ✓ Les produits et services ont-ils été livrés à temps à moindre coût grâce à l'adoption et / ou l'utilisation de mécanismes et approches particulières ?

3.4 Durabilité des résultats

- ✓ Quelles sont les perspectives locales et communales de continuité du programme au-delà du cycle de vie de ce dernier ?
- ✓ Y a-t-il des structures mises en place pour la continuité des activités et quel est leur niveau de structuration et de fonctionnement ?
- ✓ À quel point le partenariat entre HDS, population et Collectivités a-t-il conduit à des changements durables dans la perspective des objectifs du programme ?
- ✓ Quels sont les éléments probants illustrant des transformations durables à l'initiative du programme, au niveau village et commune ?

3.5 Impact

Au niveau de l'impact, l'évaluation portera une attention sur:

- la mesure dans laquelle les objectifs du projet ont été atteints comme prévu, en particulier l'objectif global;
- si les effets du projet
 - a) ont renforcé la résistance des terres cultivées aux épisodes de sécheresse ou de précipitations extrêmes
 - b) Ont apporté des changements dans la vie des bénéficiaires;
 - c) ont eu des retombées involontaires ou inattendues, et, dans l'affirmative, la façon dont celles-ci ont affecté l'impact global;
 - d) ont contribué au développement économique et social;
 - e) ont contribué à l'amélioration du pouvoir économique des groupes bénéficiaires et en diminuant la pauvreté;
 - f) ont apporté une amélioration dans les systèmes de production et de transformation, etc.);

3.6 Facteurs déterminant la réussite des projets

- ✓ Est-ce que les projets ont été mis en œuvre et les résultats atteints selon la planification, ou y a-t-il eu des contraintes/goulots d'étranglement/questions de la part de l'ONG/d'autres bailleurs/Etat... qui ont limité la mise en œuvre réussie et l'atteinte effective des résultats attendus des projets ?
- ✓ Quelles ont les leçons apprises ?
- ✓ Quelles sont les recommandations ? (Recommandations spécifier par acteurs)

3.6.1 Facteurs externes

- ✓ L'environnement politique et social a-t-il eu des conséquences positives ou négatives sur les performances des projets ?
- ✓ L'environnement politique reste-t-il propice à la réPLICATION des leçons tirées des projets ?
- ✓ L'environnement socio culturel a-t-il eu des conséquences positives ou négatives sur les performances des projets ?
- ✓ Y a-t-il un quelconque facteur externe (Rébellion, insécurité, déplacements des populations cibles...), aux projets qui ont affecté la mise en œuvre, l'atteinte des résultats, la réPLICATION ou l'impact politique ?
- ✓ Quelles ont été les mesures mise en place pour mitiger et gérer les effets des facteurs externes ?
- ✓ Quelles peuvent être les actions futures à envisager pour mitiger les influences externes probables ?

3.6.2 Facteurs liés à la mise en œuvre des projets

3.6.2.1 Conception des projets (pertinence et qualité)

- ✓ Est-ce que la cohérence interne du projet s'inscrit dans une bonne logique de planification (objectifs-activités-effets-résultats) ?
- ✓ Est-ce que cette logique est pertinente pour l'atteinte des résultats ?
- ✓ Le projet a-t-il été bien conçu et s'insère-t-il dans le cadre des stratégies nationales telles que la stratégie de réduction de la pauvreté, le plan national d'investissement agricole et sécurité alimentaire ?
- ✓ Quelle a été la valeur ajoutée du projet par rapport aux stratégies nationales ?
- ✓ L'approche « genre » a-t-elle été bien prise en compte lors de la conception du projet ?
- ✓ Est-ce que les objectifs du projet sont restés valables et pertinents tout au long du projet ?

3.6.2.2 Montage institutionnel de la mise en œuvre du projet

- ✓ Est-ce que le montage institutionnel du projet est pertinent, efficace et efficient pour l'atteinte des objectifs ?
- ✓ Y a-t-il eu des contraintes institutionnelles qui ont entravé la mise en œuvre des activités du projet ?
- ✓ Si oui quelles sont les solutions à envisager pour les actions futures ?

3.6.2.3 Gestion des projets

❖ Plan gestion Technique

- ✓ La gestion du projet, à tous les niveaux, était-elle adéquate et appropriée ?
- ✓ La gestion du projet était-elle axée sur l'atteinte des résultats ?
- ✓ La gestion du projet a-t-elle été innovatrice ?
- ✓ Les systèmes de gestion, de suivi-évaluation et d'établissement de rapports sont-ils utilisés comme outils d'appui à la gestion en vue d'assurer l'efficacité de la mise en œuvre du projet ? Sont-ils une base objective d'évaluation de la performance du projet ?
- ✓ Les indicateurs du cadre logique sont-ils appropriés, et d'une qualité suffisante pour apprécier la performance du projet ?
- ✓ Le système de suivi-évaluation a-t-il soutenu la gestion efficace du projet, l'aide à la prise de décision et l'apprentissage ?
- ✓ Les différentes formations ont-elles répondues aux besoins des bénéficiaires ?
- ✓ L'approche de formation utilisée était-elle appropriée pour permettre un bon apprentissage des bénéficiaires ?
- ✓ Les thèmes de formations utilisés étaient-ils collés aux besoins des bénéficiaires et fonction des contraintes de développement dans la zone ?

❖ Plan Financier

- ✓ La gestion des ressources humaines et financières est-elle saine et efficiente ?
- ✓ Est-ce que les différents outils de gestion financière (manuel de gestion, contrat) sont respectés ?

❖ La participation des populations :

- ✓ Les communautés bénéficiaires ont-elles été directement impliquées dans la mise en œuvre du projet ?
- ✓ Quelles sont les contraintes qui influencent la participation des communautés à la mise en œuvre des activités ?

- ✓ Est-ce que des groupes ont été marginalisés dans la mise en œuvre des activités ?
Si oui pourquoi ? Quelles solutions envisager ?

3.6.2.4 Appui technique de l'ONG

- ✓ Comment est organisée la programmation et la gestion des activités par les agents avec les communautés ?
- ✓ Quelle est la qualité des appuis techniques apportés par l'équipe de projet aux communautés ?
- ✓ Sur quoi sont portés ces appuis et quelle est la fréquence des appuis ?

3.6.2.5 Sur le partenaire de mise en œuvre du projet

Compte tenu de toutes les observations et analyses sur la mise en œuvre du projet, sur l'impact des activités auprès des bénéficiaires et surtout sur l'aspect durabilité :

- ✓ Recommandez-vous à l'ONG de poursuivre son partenariat avec les partenaires de mise en œuvre du projet ? Si oui, dans quel secteur/domaine spécifique ?

4. ORGANISATION ET METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

La méthodologie est laissée au choix des évaluateurs mais devra être participative avec l'implication de l'ensemble des acteurs. Elle passera obligatoirement par les étapes suivantes :

- La préparation ;
- Les entretiens avec les parties prenantes ;
- L'appréciation des réalisations ;
- La production et la validation du rapport.

La méthodologie suivie par le consultant comprendra les étapes suivantes :

Activité	Lieu	Durée
Phase documentaire - Démarrage • Réunion du groupe de référence	Bandiagara	1 jour
Phase documentaire - Finalisation • Réunion du groupe de référence • Entretiens avec les responsables de la gestion du projet, , etc. • Elaboration des outils • Formation des enquêteurs	Bandiagara	6 jours
Phase de terrain • Visite de terrain • Collecte de données qualitatives et quantitatives • Rencontres avec les partenaires du projet et communautés	Communes d'intervention dans les Cercles de Bandiagara et Bankass	14 jours
Phase de synthèse	Bandiagara	9 jours

<ul style="list-style-type: none"> • Débriefing/présentation des données collées et les résultats provisoires • Élaboration du rapport provisoire, correction • Réunion du groupe de référence • Restitution • Validation du rapport final 		
TOTAL		30 jour(s)

5. LE CONSULTANT

L'évaluation sera réalisée par un bureau ou une équipe de consultants avec des qualifications et des expériences bien confirmées dans la gestion des projet/programmes, le suivi-évaluation surtout dans le domaine du développement communautaire.

5.1 Profils du consultant :

Pour cette évaluation le consultant doit :

- ✓ Être de nationalité malienne ;
- ✓ Parler les langues du milieu ;
- ✓ Avoir au moins dix années d'expériences dans la gestion des projets/programmes ;
- ✓ Avoir réalisé au moins dix missions d'évaluation dans les domaines de : l'analyse des projets de changements climatiques, la gestion de l'environnement, l'agriculture durable, la gestion des exploitations agricoles, la gestion des petites entreprises rurales, le réseautage ;
- ✓ Être capable de travailler dans les zones difficiles ;
- ✓ Avoir des expériences avérées en analyse genre ;
- ✓ Avoir une bonne capacité de rédaction en Français ;
- ✓ Être capable de faire des évaluations des effets d'interventions des projets au niveau de la viabilité des communautés ;
- ✓ Avoir exécuté au moins cinq projets programmes du financement de la BMZ ou d'un partenaire du ministère Allemand des affaires étrangères.

5.2 Le consultant est responsable de :

- ✓ La conduite de la mission d'évaluation ;
- ✓ Le développement d'un plan d'évaluation et la démarche méthodologique ;
- ✓ La restitution des conclusions d'évaluation et les recommandations aux parties prenantes
- ✓ La production du rapport de mission (première version et version finale).
- ✓ Couvrir les tâches telles que mentionnées dans les TDR.

6. LES OFFRES

6.1 Composition des offres

Chaque soumissionnaire doit présenter 2 propositions :

- Une proposition technique qui mentionne :
 - L'expérience du soumissionnaire en évaluation,
 - L'approche méthodologique,
 - Les CV des consultants,
 - Une proposition de chronogramme de travail.
- Une proposition financière comprenant l'ensemble des charges de l'évaluation, les déplacements entre le lieu de résidence et Bandiagara, l'hébergement, la production de rapport, les per diem, les honoraires, etc.

(Les coûts de préparation des offres sont à la charge des soumissionnaires et ne seront pas remboursés)

6.2 Présentation des offres

Chaque proposition sera mise dans une enveloppe portant l'adresse du soumissionnaire et la mention : "offre technique" ou "offre financière". Ensuite, les deux enveloppes seront mises dans une seule enveloppe portant la mention unique : *Evaluation du projet « Renforcement de la résilience des populations dans neuf (09) communes des cercles de Bandiagara et Bankass face aux effets des changements climatique ».*

6.3 Dépôt des dossiers

Les prestataires intéressés par cette évaluation sont invités à envoyer leurs propositions techniques et financières à l'adresse suivante : e-mail : hds_ong@yahoo.fr, ou au siège de l'ONG HDS 2^e quartier Bandiagara, Tel : 21 44 24 96 / 66 85 44 30 ou 76 45 00 83.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 10 novembre 2025 à partir de 17 heures 00.

Le soumissionnaire retenu, après signature des accords effectuera les travaux de terrain dans les cercles de Bandiagara et Bankass en Région de Mopti courant mois de novembre 2025.

Bandiagara, le 27 août 2025

Pour HDS, le Directeur Exécutif

Korka Lougué

